



1806 - Obtenir une carte de réduction moyennant le paiement d'une somme déterminée

question

Certaines librairies diffusent des annonces dans lesquelles les clients sont invités à payer mensuellement une somme déterminée contre l'octroi de deux avantages:

1. Réception de nouvelles publications dans le domaine de sa spécialité comme le droit musulman et d'autres.
2. Obtention d'une réduction de 10% sur les achats effectués dans lesdites librairies. Quel est le règlement à appliquer à cela?

la réponse favorite

Louange à Allah.

C'est une sorte de jeu de hasard. Or Allah le Très Haut a dit : **ô les croyants! Le vin, le jeu de hasard, les pierres dressées, les flèches de divination ne sont qu'une abomination, œuvre du Diable. Ecartez-vous en, afin que vous réussissiez.**

(Coran, 5:90) Le jeu de hasard est toute transaction à risque dans laquelle on peut gagner comme on peut perdre. Voilà la règle légale qui détermine le jeu de hasard.

Le client qui paie 500 rials, par exemple, peut acheter des livres qui lui rapportent 1000 rials ou plus en réduction, comme il peut ne rien acheter. A supposer que le taux de réduction appliqué à ses achats dépasse 500 rials, il gagne alors que le libraire perd. Mais s'il n'achète rien, le libraire gagne et le client perd pour avoir payé 500 rials sans contrepartie. Cette transaction relève de l'usure et n'est pas licite.